

ÉCOLE
MUNICIPALE
DE MUSIQUE,
DE DANSE
ET DE
THÉÂTRE

GUIDE DES ACTIVITÉS

2024/2025



   
**petit
quevilly**

www.petit-quevilly.fr



ÉDITO

Chères élèves, chers élèves,

L'école municipale de musique, de danse et de théâtre est aujourd'hui une institution dans le paysage culturel de notre Métropole.

Grâce à ses professeurs, elle permet à chacun d'apprendre son art et de progresser à son rythme.

Nous avons également fait le choix, grâce à une politique tarifaire incitative, d'ouvrir nos portes à l'ensemble des jeunes, quels que soient les capacités financières de leurs familles.

L'école municipale de musique, de danse et de théâtre devient un trait d'union entre les jeunes et les moins jeunes et les différents quartiers de la ville. Elle est un puissant levier d'émancipation pour tous et d'animation de la ville.

Rejoignez-nous pour apprendre, vous émerveiller et partager.

Bonne saison musicale, théâtrale et de danse.

Tres chaleureusement à vous,

A handwritten signature in white ink that reads "Charlotte Goujon". The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke at the end.

Charlotte GOUJON
Maire de Petit-Quevilly

ÉVEIL MUSICAL POUR LES ENFANTS DE 4 À 5 ANS

L'ÉVEIL MUSICAL développe la sensibilité des enfants au monde sonore en suscitant leur curiosité et leur envie d'apprendre.

L'enfant se familiarise au monde des sons à travers des jeux qui permettent l'éducation de l'oreille, le développement de la voix, du sens du rythme, de l'imagination sonore et de la mémoire musicale.

Chants, comptines, découverte des instruments, expression corporelle, codage de la musique, tels sont les contenus de ces ateliers hebdomadaires qui se veulent ludiques et diversifiés dans l'approche pédagogique. Une ligne de progression est suivie sur ces deux années afin de préparer les apprentis musiciens à suivre des cours d'instruments dans les meilleures conditions possibles dès leurs 6 ans.

- Enfant de 4 ans – Éveil Musical 1
Cours collectif de 45 minutes par semaine
- Enfant de 5 ans – Éveil Musical 2
Cours collectif de 45 minutes par semaine

Jours et horaires de cours affichés à l'EMMDT
à partir de la rentrée 2024.





MUSIQUE

APPRENDRE À JOUER D'UN INSTRUMENT UN CURSUS MUSICAL COMPLET

L'apprentissage d'un instrument s'effectue à l'EMMDT à travers un cursus musical complet et épanouissant, qui peut débiter dès 6 ans et accompagner les enfants comme les adultes.

Ce dernier se compose de :

L'apprentissage d'un INSTRUMENT
par un cours individuel
de 30 minutes par semaine

+

L'acquisition du langage musical
par un cours collectif
de FORMATION MUSICALE
d'environ 1 h par semaine

+

Le plaisir de jouer avec d'autres élèves et de
partager la musique avec une
PRATIQUE COLLECTIVE
allant jusqu'à 1 h 30 par semaine

Comme le préconise le Ministère de la Culture et de la Communication, le cursus des études musicales est structuré en 3 cycles qui délimitent les différentes étapes de la formation. Chaque cycle se définit par des objectifs d'acquisitions qui seront évalués tous les ans par un contrôle continu, mais aussi lors d'une évaluation en fin d'année scolaire. D'une durée de 4 à 5 ans, ces cycles permettent aux apprenants de constituer à leur rythme un ensemble cohérent d'acquisitions et de savoir-faire, qui les amèneront à devenir petit à petit autonome vis-à-vis de leur pratique musicale, et de développer un projet artistique amateur (les élèves adultes peuvent bénéficier d'une dispense de Formation Musicale).

LES DISCIPLINES INSTRUMENTALES ET VOCALES ENSEIGNÉES EN COURS INDIVIDUELS

- ALTO
- CHANT LYRIQUE
- CLARINETTE
- FLÛTE À BEC
- FLÛTE TRAVERSIÈRE
- GUITARE CLASSIQUE
- GUITARE ÉLECTRIQUE
et GUITARE BASSE
- GUITARE FOLK
- HAUTBOIS
- PERCUSSIONS
- PIANO
- SAXOPHONE
- TROMBONE
- TROMPETTE
- TUBA
- VIOLON
- VIOLONCELLE



À QUOI SERT LA FORMATION MUSICALE ?

Un cours d'instrument dure une demi-heure. Il faut apprendre à bien se positionner, à bien respirer, connaître ses doigtés, déchiffrer des morceaux, les répéter, parfois les apprendre par cœur...

Que de choses ! En si peu de temps. La Formation Musicale est donc là pour compléter le travail du professeur d'instrument, apprendre à l'élève tout le langage de la musique, développer son oreille, travailler les rythmes et guider l'élève pour le rendre autonome.

Il pourra ainsi profiter pleinement de la musique et la partager lors de ce cours collectif.

POURQUOI UNE PRATIQUE COLLECTIVE ?

Pour le plaisir de jouer et partager la musique avec d'autres élèves. Elle prend selon le souhait de l'élève, son niveau, et sur les conseils de son professeur d'instrument, la forme d'une participation à la chorale, aux orchestres, aux ensembles, ou encore aux ateliers de musiques actuelles. Elle donne lieu à des concerts, spectacles, rendez-vous réguliers, permettant ainsi de faire goûter aux élèves l'expérience unique de la scène dès leurs premiers apprentissages.

Jours et horaires de cours d'instrument à fixer avec le professeur lors des rendez-vous organisés à cet effet du lundi 9 septembre au samedi 14 septembre 2024. Calendrier des rendez-vous affiché à l'EMMDT à partir de la rentrée 2024.





MUSIQUE

LES PRATIQUES MUSICALES COLLECTIVES

Toutes les pratiques musicales présentées ci-dessous peuvent être suivies seules en dehors du cursus complet.

Jouer au sein d'un Ensemble ou d'un Orchestre...

- Ensemble de Musique Ancienne et Baroque
- Ensemble(s) de Musique de Chambre
- Orchestre à cordes 1^{er} cycle "Prélude" - accessible dès la 2^e année d'instrument
- Orchestre d'harmonie 1^{er} cycle "Junior"
- Orchestre d'harmonie 2^e cycle
- Orchestre d'harmonie 1^{er} cycle "Junior"
- Orchestre d'harmonie 2^e cycle

Faire partie d'un groupe...

- Atelier jazz et improvisation

Découvrir le jazz et ses règles, ses libertés, apprendre l'improvisation sur les grilles d'accords et jouer "Les standards". L'inscription dans cet atelier est soumise à l'accord du professeur, et s'ouvre aux instrumentistes ayant déjà une pratique musicale confirmée..

- Atelier(s) de musiques actuelles

De styles variés, ces ateliers s'adressent à des instrumentistes ayant déjà une pratique instrumentale (cordes, vents, guitare, basse électrique, batterie, chant, synthétiseur...). Répartition des musiciens selon leur niveau, en groupes ou en cours individuels si besoin de perfectionnement, pour une progression collective plus efficace. L'inscription dans un de ces ateliers de musiques actuelles est soumise à l'accord du professeur.

- Cours de musique assistée par ordinateur (MAO)

Travail sur le logiciel « fruity loops », pour la réalisation de musiques orientées rap et électro, et le logiciel « adobe » pour l'enregistrement de la musique audio en multipistes. .

Chanter à l'EMMDT...

- Ateliers chansons Ado - de 14 à 16 ans/places limitées
- Ateliers chansons Adulte - à partir de 17 ans/places limitées
- Chœur Adulte "Unisson" - à partir de 16 ans/tous niveaux /places limitées
- Chorale Enfant "Petites voix" - de 7 à 12 ans
- Ensemble vocal lyrique - Répertoire pour voix de femmes

Jours et horaires de ces différentes pratiques affichés à l'EMMDT à partir de la rentrée 2024.



DANSE

ÉVEIL ET INITIATION POUR LES ENFANTS DE 5 À 7 ANS

Amener l'enfant à la rencontre de sa sensibilité, de sa danse, au travers des cours d'ÉVEIL et d'INITIATION.

Sensible au contraste, motivé par la découverte et le désir d'apprendre, l'enfant va développer au travers de situations pédagogiques ludiques et d'expérimentation, la compréhension et la conscience du mouvement. Par l'action, il va intégrer les premiers apprentissages, les premiers fondamentaux inhérents à toutes les techniques de danse ; passer au fil du temps de l'atelier de découverte à celui de la technique. Technique qu'il pourra choisir de développer en se tournant vers l'apprentissage de la danse classique et/ou de la danse jazz dès 8 ans.

- Enfant de 5 ans - Éveil à la danse
Cours collectif de 45 minutes par semaine
- Enfant de 6 ans - Initiation danse 1
Cours collectif d'une heure par semaine
- Enfant de 7 ans - Initiation danse 2
Cours collectif d'une heure par semaine

Jours et horaires de cours affichés à l'EMMDT à partir de la rentrée 2024.

DANSE





DANSE

CLASSIQUE ET JAZZ À PARTIR DE 8 ANS

L'EMMDT propose l'apprentissage de la danse CLASSIQUE et/ou de la danse JAZZ sous la forme de cours collectifs. En fonction du niveau, la durée du cours varie de 1 h à 3 h, une à deux fois par semaine. Les études chorégraphiques débutent uniquement à partir de 8 ans, pour s'adapter au rythme d'acquisition de l'élève, et veiller au respect du corps de l'enfant. Elles sont organisées selon un cursus en 3 cycles.

1^{er} cycle

Dès 8 ans et jusqu'à environ 14 ans

Niveaux :

1C1/1C2/1C3/1C4/FC1

1 h à 1 h 15 de cours par semaine

2^e cycle

À partir de 12 ans pour les enfants qui ont déjà eu une pratique de plusieurs années

Niveaux :

2C1/2C2/2C3/2C4/FC2

1 h 30 à 3 h de cours par semaine

Cycle qui voit le début de l'apprentissage des pointes pour les danseuses classique

3^e cycle

Accès au 3^e cycle uniquement après la validation en fin de 2^e cycle du Brevet d'Études Chorégraphiques

Cours 3^e Cycle + Ateliers

De 3 h à 4 h par semaine

Atelier de répertoire et création

Parcours hors cursus

Permet de poursuivre son apprentissage chorégraphique avec un parcours personnalisé adapté

JAZZ POUR LES ADULTES

Cycle adulte amateur

- Débutant / Intermédiaire
1 h 30 par semaine
- Avancé
1 h 30 par semaine

Jours et horaires de cours précisés par voie d'affichage à l'EMMDT à partir de la rentrée 2024.



THÉÂTRE

À PARTIR DE 8 ANS ET AUSSI POUR LES ADULTES

Pourquoi faire du théâtre ? Pour donner vie à des personnages, pour être des passeurs d'histoires en mettant en lumière des mots d'auteurs, pour dépasser une timidité et s'amuser en partageant son plaisir de jouer avec le public.

- Enfant (de 8 à 10 ans)
1 h 30 d'atelier par semaine
- Ado 1 (de 11 à 14 ans)
2 h d'atelier par semaine
- Ado 2 (de 15 à 17 ans)
2 h d'atelier par semaine
- Adulte (à partir de 18 ans)
2 h d'atelier par semaine

 Jours et horaires de cours affichés à l'EMMDT
à partir de la rentrée 2024

THÉÂTRE





INFORMATIONS PRATIQUES

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS

NOUVEAUX ÉLÈVES :

Inscriptions sur rendez-vous du mardi 3 au vendredi 13 septembre 2024.
Prise de rendez-vous, auprès du secrétariat de l'EMMDT,
au 02 35 72 61 88, à partir du mardi 3 septembre 2024 aux jours
et horaires suivants :
lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 ;
mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h 30 ;
vendredi de 14 h à 18 h

DOCUMENTS À FOURNIR À L'INSCRIPTION :

- Attestation de Quotient Familial de la CAF de moins de 3 mois.
Si pas de prestations CAF perçues, la ou les photocopie(s) du (des)
avis d'impositions 2023 (sur les revenus 2022) pour l'ensemble du foyer
(uniquement pour les habitants de Petit-Quevilly).
- La photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
(quittance de loyer, facture ou attestation de contrat de fournisseur
d'énergie, facture de téléphone fixe ou box internet).
- Un certificat médical de non contre-indication pour la pratique
de la danse de moins de 3 mois (à fournir impérativement
avant la date du 1^{er} cours)
- Une photo d'identité récente.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Paiement par : numéraire, chèque bancaire, carte bancaire
(au guichet ou en ligne sur www.petit-quevilly.fr), prélèvement
automatique, Pass'jeunes 76 (inscription préalable sur le site du
Département) et chèque vacances.
- Échelonnement de paiement mensuel possible selon le montant
global des prestations EMMDT facturées par famille.

TARIFS DES COURS 2024-2025

ACTIVITES		MUSIQUE					DANSE		THEATRE	
TARIFS		Jouer, chanter, s'inscrire en pratique collective... Les pratiques musicales proposées hors-cours					CLASSIQUE / JAZZ à partir de 8 ans		Dès 8 ans	
EVEIL MUSICAL 4-5 ans		CURSUS MUSICAL COMPLET Apprendre à jouer d'un instrument dès 6 ans		Disciplines Instrumentale et/ou vocale Formation musicale ⁽¹⁾ + Pratique Collective ⁽²⁾			EVEIL INITIATION 5-7 ans			
Eveil musical Niveau 1 à 4 ans		Discipline Instrumentale et/ou vocale		Atelier Musiques Acquelles ⁽³⁾		Formation musicale seule		2 disciplines chorégraphiques		
Eveil musical Niveau 2 à 5 ans		Formation musicale ⁽¹⁾ + Pratique Collective ⁽²⁾		Atelier Chansons		Discipline Instrumentale Seule		Classique OU Jazz		
				Cours M.A.O.		Chorale, Orchestre, Ensemble		Classique ET Jazz		
QF A (0 < 625)	1 ^{er} enfant	72,26 €	144,52 €	72,26 €	72,26 €		88,68 €	72,26 €	108,39 €	72,26 €
	2 ^{ème} enfant	59,11 €	118,22 €	88,68 €	59,11 €		55,84 €	59,11 €	88,67 €	59,11 €
	3 ^{ème} enfant et adolescent	48,17 €	96,34 €		48,17 €			48,17 €	72,26 €	48,17 €
QF B (625,01 < 777)	Adulte		225,52 €		112,76 €			112,76 €	169,14 €	112,76 €
	1 ^{er} enfant	88,68 €	177,36 €		88,68 €			88,68 €	133,02 €	88,68 €
	2 ^{ème} enfant	72,26 €	144,52 €	102,92 €	72,26 €		55,84 €	72,26 €	108,39 €	72,26 €
QFC (777,01 < 1500)	3 ^{ème} enfant et adolescent	56,94 €	113,88 €		56,94 €			56,94 €	85,41 €	56,94 €
	Adulte		282,46 €		141,23 €			141,23 €	211,85 €	141,23 €
	1 ^{er} enfant	99,63 €	199,26 €		99,63 €			99,63 €	149,45 €	99,63 €
QFD (+ 1500,01)	2 ^{ème} enfant	86,49 €	172,98 €	112,76 €	86,49 €		55,84 €	86,49 €	129,74 €	86,49 €
	3 ^{ème} enfant et adolescent	71,16 €	142,32 €		71,16 €			71,16 €	106,74 €	71,16 €
	Adulte		317,50 €		158,75 €			158,75 €	238,13 €	158,75 €
EXTERIEURS A.L.A.	1 ^{er} enfant	111,68 €	223,36 €		111,68 €			111,68 €	167,52 €	111,68 €
	2 ^{ème} enfant	99,63 €	199,26 €	118,24 €	99,63 €		55,84 €	99,63 €	149,45 €	99,63 €
	3 ^{ème} enfant et adolescent	77,73 €	155,46 €		77,73 €			77,73 €	116,60 €	77,73 €
COMMUNE	Adulte		354,72 €		177,36 €			177,36 €	266,04 €	177,36 €
	1 ^{er} enfant	188,31 €	376,62 €	141,23 €	188,31 €		68,97 €	188,31 €	282,47 €	188,31 €
	2 ^{ème} enfant	170,79 €	341,58 €		170,79 €			170,79 €	256,19 €	170,79 €
	Adulte		663,46 €		331,73 €			331,73 €	497,60 €	331,73 €

* En cas d'inscription simultanée, l'ordre d'inscription s'effectue du plus âgé au plus jeune.

Le tarif « enfant » s'applique également aux moins de 25 ans sans emploi ou étudiants (sur présentation d'un justificatif).

La formation musicale est obligatoire pour toute inscription dans une discipline instrumentale. Sont dispensés: les élèves adhérents, comme les élèves justifiant d'une pratique de formation musicale dans un autre établissement ou d'un niveau de fin de 2^e cycle dans cette discipline. Une dispense exceptionnelle de cette discipline peut toutefois être étudiée dans le cadre de l'aménagement d'un parcours personnalisé, mis en place uniquement sur proposition de l'équipe pédagogique, de la Direction de l'École Municipale de Musique, de Danse et de Théâtre.

L'accès aux ateliers de jazz et/ou musiques actuelles doit être justifié de 3 années minimum de pratique instrumentale et ce conditionné d'une rencontre avec l'enseignant avant toute inscription définitive.

**INFORMATIONS
PRATIQUES**



CONTACTS

La direction de l'EMMDT se tient à la disposition des élèves et de leurs parents.

Directeur : Sébastien LANGLOIS

École Municipale de Musique, de Danse et de Théâtre

150 bis rue Gambetta 76140 Petit-Quevilly

Tél. : 02 35 72 61 88

Courriels :

- Secrétariat : emmdt@petit-quevilly.fr
(renseignements et absence d'élèves)
- Département Danse : anais.beaudoin@petit-quevilly.fr
- Direction : sebastien.langlois@petit-quevilly.fr

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS :

- Du lundi au vendredi (hors vacances scolaires) :
à l'École Municipale de Musique, de Danse et de Théâtre
lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h et vendredi de 14 h 30 à 17 h 30
mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h.

